

## Augmentation de capital annoncée

### **SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD -AMI ASSURANCES-**

Siège social : Les Berges du Lac II, Cité Les Pins -1053 Tunis-

La société Assurances Multirisques Ittihad "AMI ASSURANCES" porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 05 juin 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 17 847 756 DT par incorporation de réserves et ce, par l'émission de 17 847 756 actions nouvelles gratuites, de valeur nominale d'un (1) DT chacune, à raison de vingt-sept (27) actions nouvelles pour trente-cinq (35) actions anciennes.

Le capital social de la Société passera donc de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse, et ce, à partir du 24 novembre 2020.

#### **Jouissance des actions nouvelles gratuites**

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2020.

#### **Négociation en bourse**

- Les actions anciennes **AMI ASSURANCES** seront négociables en bourse en hors cote, droit d'attribution détaché, à partir du 24 novembre 2020.
- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse en hors cote à partir du 24 novembre 2020 séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2019. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.
- Les droits d'attribution seront détachés et négociables en bourse en hors cote à partir du 24 novembre 2020.

#### **Prise en charge par TUNISIE CLEARING**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du 24 novembre 2020.